

*Discours prononcé par le Président Jean-Luc LÉGER à l'occasion de la remise du label « Ville et Métiers d'Art » à la Communauté de communes Creuse Grand Sud le mercredi 18 décembre 2019.*

Monsieur le Sous-Préfet,

Madame la Présidente du Conseil Départemental,

Monsieur le Président de l'Office de Tourisme,

Monsieur le Directeur du Label,

Mesdames, Messieurs les élus, les consulaires,

Mesdames, Messieurs en vos grades et qualités,

C'est un beau moment que nous partageons aujourd'hui à l'occasion de la remise du label « Villes et Métiers d'Art » à la Communauté de communes Creuse Grand Sud.

Ce label remis une nouvelle fois à un territoire intercommunal et non à une ville seule, permet de mettre encore plus en lumière les artisans de notre sud creusois. Autour de professionnels passionnés et de savoir-faire reconnus, il s'agit ainsi de valoriser encore plus l'artisanat d'art.

Nous avons ici, je crois, monsieur le directeur bien des atouts pour que votre réseau nous accepte comme maillon supplémentaire à la grande chaîne des sites déjà retenus, de Baccarat à Sisteron en passant par Strasbourg ou Pézenas. Et je ne parle pas que de la Tapisserie dont Aubusson et Felletin sont les berceaux connus dans le monde entier, mais je pourrais ajouter à titre d'exemple l'art du vitrail à Vallière comme nous pourrions évoquer le travail du feutre et de la soie à l'étage de notre cité, la taille de pierre, le lycée des Métiers du Bâtiment bientôt reconnu comme Ecole-Patrimoine dans le cadre de la restauration de Notre Dame de Paris. Je n'oublie pas enfin le succès, à une dimension désormais européenne, des Journées de la Laine et du Feutre.

Le label vient honorer les créateurs qui par leur geste, leur fabrication, leur patience donnent tant d'eux-mêmes. C'est ainsi une manière supplémentaire de soutenir les entreprises concernées (ateliers, ou manufactures) parfois très petites, toujours à taille humaine.

Ce peut être enfin l'occasion de rappeler les enjeux et défis propres aux professions distinguées : la formation, la transmission, le développement.

Réjouissons-nous de constater qu'il existe un vrai regain d'intérêt pour le savoir-faire français.

La qualité, le travail bien fait, la technique peaufinée sont passés-moi l'expression, redevenus tendance à l'heure d'un retour à l'authentique dans un contexte mondialisé.

La Région Nouvelle Aquitaine ne s'y est pas trompée, elle qui vient de décider de soutenir une filière stratégique « cuir, luxe, textile et Métiers d'Art » concernant 27 000 artisans.

Ces stratégies partagées donc en cohérence, peuvent déboucher sur la naissance ou renaissance d'un véritable éco-système propice au développement local. Regardons pour nous en convaincre « l'effet » Cité de la Tapisserie, la structuration de la filière laine, grâce en particulier à Lainamac, l'obtention des 2 Indications Géographiques Tapis et Tapisserie d'Aubusson.

Ce nouveau label peut même initier une ambition supplémentaire avec comme perspective l'obtention d'un autre, intitulé « pays d'art et d'histoire » à l'échelle de tout le sud creusois.

Alors, formulons un vœu, celui de voir le label Villes et Métiers d'Art susciter des vocations, éveiller toujours plus la curiosité des visiteurs.

N'oublions jamais que rien de grand selon la formule de Hegel ne s'est fait sans passion.

Parce que c'est bien la passion qui anime les créateurs afin qu'ils puissent nous offrir le résultat de leurs savoir-faire d'exception.

Ici, à Aubusson, la longue tradition de la Tapisserie a permis à l'énergie créatrice de s'exprimer dans l'excellence.

Cartonniers et lissiers, ont jeté des ponts entre art et artisanat. Tous partagent l'amour de la matière, l'exigence d'une discipline et la volonté de nous faire côtoyer le beau.

Le classement il y a 10 ans au patrimoine immatériel de l'UNESCO souligne cette exigence tout comme la labellisation de 4 ateliers ou manufactures comme « entreprises du patrimoine vivant »

Notre territoire cristallise Art, culture et développement, le label reconnaît aussi cette capacité.

Ce label, il s'agit désormais de le faire vivre en intégrant Creuse Grand Sud au site internet de l'association et à l'ouvrage photographique qui valorise tous les territoires retenus, en réfléchissant à une signalétique, en faisant référence au label dans nos brochures touristiques, en apposant peut-être le logo sur les ateliers concernés, en organisant un salon, les idées ne nous manqueront pas.

Alors, pour terminer, remercions tous ceux qui ont permis l'obtention de ce label et accompagnons toujours plus l'énergie créatrice.

Je vous remercie.